

vailât, sans perte de tems, aux réparations nécessaires de la pointe de *Montañer*, qui sépare la *Vistule* de la rivière de *Nogath*. Ils firent envisager en même-tems les suites qu'il y avoit lieu de craindre si l'on négligoit un ouvrage aussi indispensable. Ils conclurent par remercier le Roi des soins paternels avec lesquels Sa Majesté continuoit de prendre à cœur les intérêts du Royaume.

Le Roi étant retourné le 9. dans le Sénat pour entendre les avis des Palatins qui étoient présents, de même que ceux des Castellans de *Cracovie* & de *Wilna*, dont le rang est égal avec celui des Palatins, les opinans se trouverent au nombre de 13. Leurs avis au sujet des matieres proposées s'accorderent avec ceux des Evêques, & ils appuyerent sur la nécessité de se réunir dans la présente Diette, touchant l'article de l'augmentation de l'Armée. Quelques-uns proposerent de fixer la Capitation sur les Juifs à un ducat par tête, que payeroient tous ceux qui auroient atteint l'âge de 14 ans; ce qui feroit entrer une somme considérable dans le Trésor. Tous appuyerent sur la suppression des doüanes que des particuliers usurpoient, & sur le besoin de regler d'une maniere plus exacte, l'administration de la justice. La plûpart témoignerent désirer, qu'il plût au Roi, lorsque Sa Majesté retourneroit dans ses Etats héréditaires, de laisser ici les Princes ses fils. Quelques-uns nommerent en particulier le Prince Xavier, à cause des qualités par lesquelles ce Prince s'est acquis l'estime & l'affection de la Nation Polonoise. Ils conclurent leurs discours par des remerciemens au Roi de ses soins infatigables pour l'observation des Loix qui tendent à la conservation de ses bons sujets